

No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA M.R.C. DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU, TENUE LE 18 FÉVRIER 2016, À 20 H, AU SIÈGE SOCIAL DE LA MRC, SIS AU 255 BOULEVARD LAURIER, À McMASTERVILLE.

Étaient présents :

Monsieur Gilles Plante, préfet
Madame Diane Lavoie, préfète suppléante
Monsieur Denis Campeau, conseiller
Monsieur Yves Corriveau, conseiller
Monsieur René Fournier, conseiller
Monsieur Bernard Gagnon, conseiller
Madame Danielle Lavoie, conseillère
Monsieur Jean Murray, conseiller
Madame Marilyn Nadeau, conseillère
Monsieur Marc Lavigne, conseiller
Monsieur Normand Teasdale, conseiller substitut
Monsieur Richard Tétreault, conseiller substitut
Madame Ginette Thibault, conseillère

Étaient absents :

Monsieur Michel Aubin, conseiller, remplacé par monsieur Normand Teasdale
Monsieur Denis Lavoie, conseiller, remplacé par monsieur Richard Tétreault

Assistaient également :

Madame Johanne Deslandes, secrétaire de direction de la MRC
Monsieur Claude Giroux, secrétaire-trésorier adjoint de la MRC
Monsieur Maxime Larrivée, coordonnateur régional en sécurité incendie
Madame Ariane Levasseur, agente de communication de la MRC
Monsieur François Senécal, coordonnateur à l'aménagement de la MRC
Madame Johanne Therrien, agente de développement culturel de la MRC

Monsieur Bernard Roy, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC, agissant à titre de secrétaire

POINT 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Ayant constaté le quorum, le préfet procède à l'ouverture de la séance.

POINT 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

16-02-043

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Bernard Gagnon
APPUYÉ PAR Madame Marilyn Nadeau

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit et est adopté, comme suit :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Interventions de l'assistance
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 janvier 2016
5. Correspondance
6. Bordereau des comptes à payer
7. Dépôts des procès-verbaux et des comptes rendus des Comités de la MRC
 - 7.1 Dépôt du procès-verbal de la séance du 4 février 2016 du Comité de développement culturel



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

- 7.2 Dépôt du compte rendu de la rencontre du 5 février 2016 du Comité sur la gestion des matières résiduelles
 - 7.3 Dépôt du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 février 2016 du Comité consultatif régional d'aménagement
 - 7.4 Dépôt du compte rendu de la rencontre du 9 février 2016 du Comité des finances
 - 7.5 Dépôt du compte rendu de la rencontre du 10 février 2016 du Comité consultatif sur la gestion des matières résiduelles putrescibles
 - 7.6 Dépôt du procès-verbal de la séance du 16 février 2016 du Comité de sécurité incendie
 8. Avis de conformité : règlements d'urbanisme
 - 8.1 Ville de Chambly : règlement numéro 93-02-263A modifiant le règlement de zonage
 - 8.2 Ville de d'Otterburn Park : règlements de modification
 - 8.2.1 Règlement numéro 430-3 modifiant le règlement sur le PPU
 - 8.2.2 Règlement numéro 430-4 modifiant le plan d'urbanisme
 - 8.2.3 Règlement numéro 431-7-1 modifiant le règlement de zonage
 - 8.2.4 Règlement numéro 435-2 modifiant le règlement sur les PIIA
 9. Avis de motion : règlement de modification du règlement numéro 46-10
 10. Avis de motion : règlement de modification du règlement numéro 32-11-13
 11. Dépôt du rapport annuel 2015 de la coordonnatrice au cours d'eau
 12. Dépôt du rapport annuel 2015 du Comité consultatif régional d'aménagement
 13. Dépôt du rapport annuel 2015 du Comité consultatif agricole
 14. Cours d'eau : nomination d'une personne désignée substitut
 15. Politique d'achat d'œuvre d'art : choix de l'œuvre 2015
 16. Ville de Chambly contre la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu : entente de règlement
 17. Renouvellement du mandat de l'agente technique aux matières résiduelles
 18. Politique de soutien aux communautés rurales
 19. Schéma de couverture de risques en incendies : adoption du projet définitif
 20. Le Garde-manger du Québec : résolution d'intérêt
 21. Demandes d'appui
 - 21.1 MRC de La Haute-Côte-Nord : obligations en relation avec la consultation pour le PGMR
 - 21.2 MRC de Pierre-De Saurel : dispositions prévues au projet de loi 83 concernant les OMH
 - 21.3 Ville d'Amqui : projet Train Océan 150
 - 21.4 MRC des Pays-d'en-Haut : élargissement de la consigne
 22. Divers
 23. Interventions de l'assistance
 24. Clôture de la séance
- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

POINT 3. INTERVENTIONS DE L'ASSISTANCE

Monsieur Ferdinand Berner, citoyen de la ville de Mont-Saint-Hilaire, porte à l'attention du Conseil le fait de la forte présence de l'agrile du frêne dans le mont Saint-Hilaire, ce qui pourrait porter préjudice aux efforts d'éradication entrepris. Il indique ensuite un exemple de recours juridique qui pourrait être entrepris pour faire cesser cette situation.

POINT 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 JANVIER 2016

16-02-044

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Danielle Lavoie
APPUYÉE PAR Monsieur Denis Campeau

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 janvier 2016 soit et est adopté, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 5. CORRESPONDANCE

- | | | |
|--------|----------|--|
| 16-136 | 07-01-16 | Courriel de L'ÉQUIPE DES REDEVANCES POUR L'ÉLIMINATION, MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, nous informant des modalités relatives à la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles. |
| 16-137 | 11-01-16 | Lettre de MADAME JOSCELYNE CHARBONNEAU, directrice générale et secrétaire-trésorière, MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU, nous transmettant les corrections et les modifications à apporter au Schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie. |
| 16-138 | 11-01-16 | Lettre de MONSIEUR DENIS SERVAIS, président, SPORTSQUÉBEC, nous informant de l'ouverture officielle de la période de mise en candidature pour les Finales des Jeux du Québec été 2019 et hiver 2020. |
| 16-139 | 12-01-16 | Courriel de MONSIEUR SABIN LAROUCHE, directeur général, MRC DE LAC-SAINT-JEAN-EST, transmettant la résolution numéro 9173-11-2015 appuyant les résolutions des MRC Robert-Cliche et de La Nouvelle-Beauce, demandant au gouvernement de modifier la Loi sur les ingénieurs de façon à tenir compte des réalités municipales. |
| 16-140 | 12-01-16 | Courriel de MONSIEUR ROBERT DESMARAIS, directeur général, MRC ET CLD BROME-MISSISQUOI, nous transmettant un projet de résolution à adopter relativement au consentement de la désignation de leur MRC à titre de délégataire responsable de la gestion du programme pour la Montérégie et autorisation de signature de l'entente de délégation avec le MFFP. |
| 16-141 | 13-01-16 | Courriel de MADAME SYLVIE MATHURIN, direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie, MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE, nous transmettant un document, intitulé : « La Sécurité Incendie au Québec - Rapport d'activités et statistiques sur les incendies déclarés en 2013 ». |
| 16-142 | 13-01-16 | Courriel de MONSIEUR DANIEL TURCOTTE, chef de service, génie et infrastructures, VILLE DE CARIGNAN, attestant la conformité des travaux exécutés sur la branche 2 du cours d'eau Robert, à Carignan. |



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

- 16-143 13-01-16 Courriel de MONSIEUR RICHARD LEHOUX, président, FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS nous invitant à une rencontre « Rendez-vous du président », le 20 janvier 2016.
- 16-144 13-01-16 Résolution numéro 2016-01-004 de la MUNICIPALITÉ DE SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU, demandant à la MRC de mandater la firme Evimbec afin de procéder au maintien d'inventaire de leur rôle d'évaluation.
- 16-145 13-01-16 Résolution numéro 2016-01-005 de la MUNICIPALITÉ DE SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU, demandant à la MRC de mandater la firme Evimbec afin de procéder à la modernisation de leur rôle d'évaluation.
- 16-146 13-01-16 Courriel de MADAME MARIE-DOUCE CHARRETTE, secrétaire au greffe, MUNICIPALITÉ DE McMASTERVILLE, nous transmettant le premier projet de règlement numéro 382-18-2016, pour avis de conformité.
- 16-147 14-01-16 Résolution numéro 2016-01-06 de la VILLE DE BELOEIL, autorisant le versement de la quote-part 2016 à la MRC.
- 16-148 15-01-16 Lettre de MONSIEUR DANIEL DESNOYERS, directeur général, VILLE D'OTTERBURN PARK, nous transmettant leurs commentaires relativement au projet de Schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie.
- 16-149 15-01-16 Lettre de MADAME MARILYNE TREMBLAY, greffière, VILLE DE BELOEIL, nous transmettant la résolution numéro 2016-01-05 relative à un projet de PPCMOI, pour avis de conformité.
- 16-150 18-01-16 Courriel de MADAME MANON ROGER, directrice générale, CLD DE LA VALLÉE DU RICHELIEU, nous convoquant à une réunion du conseil d'administration, le 27 janvier 2016.
- 16-151 19-02-16 Courriel de MONSIEUR SÉBASTIEN DOIRE, directeur régional par intérim, MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE, nous informant de la nouvelle répartition des dossiers en sécurité civile en Montérégie.
- 16-152 19-02-16 Lettre de MADAME SANDRA RUEL, greffière, VILLE DE CHAMBLY, nous transmettant les seconds projets de règlement d'urbanisme numéros 93-02-265A, 93-02-266A et 93-02-267A, ainsi que les règlements numéros 93-02-263A et 93-02-264A, pour avis de conformité.
- 16-153 19-01-16 Courriel de MADAME STÉPHANIE ROY, technicienne en développement des compétences municipales, FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS, nous rappelant la tenue du Rendez-vous du président, le 20 janvier 2016, à Saint-Sébastien.
- 16-154 20-01-16 Lettre de MADAME JUDITH DESMEULES, directrice générale adjointe, MRC LA HAUTE-YAMASKA, adressée à MONSIEUR DAVID HÉURTEL, ministre, MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, transmettant la résolution numéro 2016-01-040 appuyant la MRC Pierre-De Saurel dans sa demande d'alléger l'application des directives, des règlements et des lois en Montérégie pour être uniformisée aux autres régions administratives.
- 16-155 20-01-16 Courriel de MADAME JOANE SAULNIER, directeur général, MRC DU HAUT-RICHELIEU, nous transmettant la résolution numéro 14229-16 nommant les membres de leur Bureau des délégués pour l'année 2016.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

- | | | |
|--------|----------|---|
| 16-156 | 21-01-16 | Lettre de MADAME ANNE-MARIE PIÉRARD, avocate, VILLE DE MONT SAINT-HILAIRE, nous transmettant la résolution 2016-008 approuvant les prévisions budgétaires ainsi que la quote-part pour l'année 2016. |
| 16-157 | 21-01-16 | Courriel de MADAME JOSÉE YELLE, directrice environnement et territoire, MRC DE LA RIVIÈRE-DU-NORD, nous transmettant leur projet de plan de gestion des matières résiduelles pour l'année 2016 ainsi que le rapport de la consultation publique. |
| 16-158 | 25-01-16 | Lettre de MADAME LINDA DAOUST, présidente-directrice générale, MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC, nous informant du prochain versement de notre ristourne pour l'année financière 2015. |
| 16-159 | 25-01-16 | Lettre de MONSIEUR STÉPHANE GOOS, directeur des opérations, ENVIRO TRANSPEX, nous offrant leurs services professionnels dans le cadre de travaux relatifs aux cours d'eau. |
| 16-160 | 25-01-16 | Lettre de MONSIEUR JEAN FORTIN, coprésident Municipalités, et MADAME DOMINIQUE VIOLETTE, coprésidente Arts, LES ARTS ET LA VILLE, nous invitant à renouveler notre adhésion pour l'année 2016. |
| 16-161 | 25-01-16 | Lettre de MADAME JULIE WAITE, directrice du service des affaires juridiques et greffe, VILLE D'OTTERBURN PARK, nous transmettant les règlements d'urbanisme numéros 430-3, 430-4, 431-7-1 et 435-2, pour avis de conformité. |
| 16-162 | 25-01-16 | Lettre de MONSIEUR MARCEL FAUCHER, conseiller en développement culturel, MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS, nous transmettant deux (2) exemplaires de la convention entre le ministère de la Culture et des Communications et notre MRC dans le cadre de la mise en œuvre de l'entente de développement culturel. |
| 16-163 | 25-01-16 | Lettre de MADAME HÉLÈNE DAVID, ministre, MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS, nous informant d'une contribution financière pour la mise en œuvre de l'entente en patrimoine. |
| 16-164 | 25-01-16 | Lettre de MADAME MANON BÉDARD, adjointe à la direction, EXCAVATION C.G., nous informant qu'ils ne désirent pas soumissionner pour les travaux ponctuels d'urgence dans le cours d'eau. |
| 16-165 | 26-01-16 | Résolution numéro CM-2016-01-7528 de la MRC DES APPALACHES demandant au gouvernement du Québec d'exempter les MRC de l'obligation d'obtenir un certificat d'autorisation du MDDELCC lors de l'exécution de travaux d'urgence liés à la présence d'une obstruction dans les cours d'eau, pour appui du Conseil. |
| 16-166 | 26-01-16 | Courriel de MONSIEUR KEVIN BÉDARD, directeur général adjoint, MRC LA HAUTE-CÔTE-NORD, transmettant copie d'une lettre adressée à MONSIEUR DAVID HEURTEL, ministre, MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ainsi que la résolution 2016-01-010 portant sur leur désaccord concernant les procédures relatives à la consultation publique sur le projet de PGMR, pour appui du Conseil. |



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

- 16-167 16-01-26 Courriel de MADAME CAROLINE BUREAU, coordonnatrice des consultations publiques - Service canadien de la faune, ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA, nous informant de la publication d'un plan de gestion du campagnol sylvestre, inscrit dans le registre public des espèces en péril.
- 16-168 16-01-26 Courriel de MONSIEUR MICHEL BRODEUR, propriétaire, G. BRODEUR INC., nous transmettant les documents demandés dans le cadre d'une demande de soumission pour des travaux ponctuels d'urgence dans les cours d'eau, pour l'année 2016.
- 16-169 26-01-16 Certificat de publication de MADAME JOSCELYNE CHARBONNEAU, secrétaire-trésorière, MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU, d'un avis public portant sur la tenue d'une assemblée publique relative au projet de Schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie révisé, le 11 février 2016.
- 16-170 27-01-16 Lettre de MADAME MARIE-CHRISTINE LEFEBVRE, greffière, VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND, nous transmettant la résolution numéro 2016-01-009 approuvant les prévisions budgétaires 2016 de la MRC et autorisant le paiement de la quote-part.
- 16-171 27-01-16 Lettre de MADAME MARIE-CHRISTINE LEFEBVRE, greffière, VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND, nous transmettant le règlement numéro U-220-13 ainsi que le second projet numéro U-220-14, pour avis de conformité.
- 16-172 27-01-16 Lettre de MONSIEUR FRANÇOIS LESTAGE, coordonnateur à l'aménagement, MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE, nous transmettant le projet de règlement numéro 162-27 modifiant leur schéma d'aménagement.
- 16-173 27-01-16 Lettre de MONSIEUR SERGE DUSSAULT, président, ÉVIMBEC, nous transmettant leur cautionnement d'exécution dans le cadre du contrat de services professionnels en évaluation foncière.
- 16-174 27-01-16 Courriel de MADAME JOSÉE VENDETTE, greffière, MRC DES MASKOUTAINS, transmettant la résolution numéro 16-01-23 désignant la MRC Brome-Missisquoi à agir à titre de délégataire dans le cadre du projet Programme d'aménagement durable des forêts pour la Montérégie.
- 16-175 28-01-16 Certificat de publication de MADAME MARILYNE TREMBLAY, greffière, VILLE DE BELOEIL, d'un avis public portant sur la tenue d'une assemblée publique relative au projet de Schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie révisé, le 11 février 2016.
- 16-176 28-01-16 Certificat de publication de MONSIEUR DENIS MEUNIER, directeur général, MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-BAPTISTE, d'un avis public portant sur la tenue d'une assemblée publique relative au projet de Schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie révisé, le 11 février 2016.
- 16-177 28-01-16 Lettre de MADAME DIANE LAVOIE, mairesse, VILLE DE BELOEIL, demandant à la MRC d'établir un plan d'action visant le bannissement des sacs de plastique à usage unique, avant 2018.
- 16-178 28-01-16 Courriel de MADAME LINDA PHANEUF, directrice générale et secrétaire-trésorière, MRC DE BEAUHARNOIS-SALABERRY, transmettant la résolution numéro 2016-01-011, désignant la MRC Brome-Missisquoi à agir à titre de délégataire dans le cadre du projet Programme d'aménagement durable des forêts pour la Montérégie.
- 16-179 29-01-16 Lettre de MADAME MARILYNE TREMBLAY, greffière, VILLE DE BELOEIL, nous transmettant la résolution numéro 2016-01-15 annonçant leur intention d'interdire, à compter du 22 avril 2018, l'utilisation des sacs d'emplètes à usage unique en fonction du plan d'action de la CMM.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

- | | | |
|--------|----------|---|
| 16-180 | 29-01-16 | Lettre de MADAME MARILYNE TREMBLAY, greffière, VILLE DE BELOEIL, nous transmettant la résolution numéro 2016-01-15 relative à un projet PPCMOI, pour avis de conformité. |
| 16-181 | 29-01-16 | Lettre de MADAME MARILYNE TREMBLAY, greffière, VILLE DE BELOEIL, transmettant les projets de règlement numéros 1667-46-2016 et 1668-02-2016, pour avis de conformité. |
| 16-182 | 29-01-16 | Lettre de MADAME MARILYNE TREMBLAY, greffière, VILLE DE BELOEIL, transmettant le second projet de règlement numéro 1667-45-2016, pour avis de conformité. |
| 16-183 | 29-01-16 | Certificat de publication de MADAME SYLVIE BURELLE, secrétaire-trésorière, MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU, d'un avis public portant sur la tenue d'une assemblée publique relative au projet de Schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie révisé, le 11 février 2016. |
| 16-184 | 29-01-16 | Lettre de MONSIEUR PASCAL BIGRAS, directeur général, et de MONSIEUR GÉRARDO BARRIOS, chargé de projets, NATURE-ACTION, donnant suite à nos commentaires relatifs à la Patrouille verte 2015. |
| 16-185 | 29-01-16 | Lettre de MADAME JULIE WAITE, greffière, VILLE D'OTTERBURN PARK, nous transmettant deux (2) certificats de publication concernant l'avis public portant sur la tenue d'une assemblée publique relative au projet de Schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie révisé, le 11 février 2016. |
| 16-186 | 29-01-16 | Lettre de MONSIEUR LUC LÉVESQUE, président, ASSOCIATION DE GÉOMATIQUE MUNICIPALE DU QUÉBEC, nous offrant de devenir membre de leur association pour l'année 2016. |
| 16-187 | 01-02-16 | Résolution numéro 2016-01-019 de la MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU, relative à une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel du ministère de la Sécurité publique. |
| 16-188 | 01-02-16 | Résolution numéro 2016-01-004 de la MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU, demandant à la MRC d'envoyer, en copie conforme à la direction générale, toute correspondance adressée à ses employés. |
| 16-189 | 01-02-16 | Lettre de MADAME MARIE-CHRISTINE LEFEBVRE, greffière, VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND, nous transmettant le certificat de publication d'un avis public portant sur la tenue d'une assemblée publique relative au projet de Schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie révisé, le 11 février 2016. |
| 16-190 | 02-02-16 | Courriel de MADAME ANNIE-CLAUDE MARTEL, adjointe administrative, MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE, demandant nos disponibilités pour un Bureau des délégués. |
| 16-191 | 02-02-16 | Courriel de MADAME JACINTHE VALLÉE, greffière, MRC DE PIERRE-DE SAUREL, transmettant la résolution numéro 2016-01-29 exprimant leur désaccord avec le contenu du projet de loi numéro 83 concernant les pouvoirs dévolus au gouvernement pour constituer, par décret, un office régional d'habitation sur le territoire de toute MRC qu'il désigne et faire en sorte que ce nouvel office succède aux offices municipaux existants. |



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

- 16-192 02-02-16 Courriel de MADAME JULIE BERNIER-GRATTON, chargée de projet en itinérance - travailleuse sociale, CISSS MONTÉRÉGIE-CENTRE, nous demandant de compléter un sondage dans le cadre d'une collecte de données relative à la mise à jour de l'état des services en itinérance de la Montérégie.
- 16-193 02-02-16 Courriel de MADAME JACINTHE VALLÉE, greffière, MRC DE PIERRE-DE SAUREL, transmettant la résolution numéro 2016-01-56 appuyant la position de la Table de concertation des préfets de la Montérégie concernant le projet de loi 56 sur la transparence en matière de lobbyisme.
- 16-194 03-02-16 Lettre de MONSIEUR MICHEL AUBIN, président d'honneur de la soirée-bénéfice, CHŒUR DE LA MONTAGNE, nous invitant à une soirée-bénéfice, le 18 mars 2016.
- 16-195 03-02-16 Courriel de MADAME ISABELLE DAOUST, directrice du service des finances et directrice générale adjointe, MRC DES LAURENTIDES, nous transmettant la résolution numéro 2016.01.6700 demandant aux différents ministères concernés de revoir les exigences imposées aux MRC pour la gestion des cours d'eau de manière à simplifier celles-ci et à réduire les coûts et délais d'intervention, pour appui du Conseil.
- 16-196 03-02-16 Courriel de MONSIEUR GAËTAN RUEST, maire, MUNICIPALITÉ D'AMQUI, nous transmettant la documentation inhérente au projet « Train Océan 150 », pour appui du Conseil.
- 16-197 04-02-16 Lettre de MADAME HÉLÈNE LORD, secrétaire administrative, MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL, nous transmettant le certificat de publication d'un avis public portant sur la tenue d'une assemblée publique relative au projet de Schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie révisé, le 11 février 2016.
- 16-198 05-02-16 Résolution numéro 020-16 de la MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-BAPTISTE, nommant madame Mélanie Dupré à titre de 2^e substitut au Conseil de la MRC.
- 16-199 05-02-16 Certificats de publication de MADAME NANCY FORTIER, secrétaire-trésorière, MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-SUR-RICHELIEU, d'un avis public portant sur la tenue d'une assemblée publique relative au projet de Schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie révisé, le 11 février 2016.

PUBLICATIONS - JANVIER - FÉVRIER 2016

Urba	Vol. 36, no 5 Janvier 2016
Urbanité	Hiver 2016

POINT 6. BORDEREAU DES COMPTES À PAYER

16-02-045

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Danielle Lavoie
APPUYÉE PAR Monsieur Yves Corriveau

ET RÉSOLU QUE le bordereau des comptes à payer numéro 16-02, du chèque 21003 au chèque 21080, pour un montant total de 1 155 172,94 \$, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

POINT 7. DÉPÔTS DES PROCÈS-VERBAUX ET DES COMPTES RENDUS DES COMITÉS DE LA MRC

7.1 Dépôt du procès-verbal de la séance du 4 février 2016 du Comité de développement culturel

Les membres du Conseil acceptent le dépôt du procès-verbal de la séance du 4 février
2016 du Comité de développement culturel.

7.2 Dépôt du compte rendu de la rencontre du 5 février 2016 du Comité sur la gestion des matières résiduelles

Les membres du Conseil acceptent le dépôt du compte rendu de la rencontre du
5 février 2016 du Comité sur la gestion des matières résiduelles.

7.3 Dépôt du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 février 2016 du Comité consultatif régional d'aménagement

Les membres du Conseil acceptent le dépôt du procès-verbal de la séance ordinaire du
8 février 2016 du Comité consultatif régional d'aménagement.

7.4 Dépôt du compte rendu de la rencontre du 9 février 2016 du Comité des finances

Les membres du Conseil acceptent le dépôt du compte rendu de la rencontre du 9
février 2016 du Comité des finances.

7.5 Dépôt du compte rendu de la rencontre du 10 février 2016 du Comité consultatif sur la gestion des matières résiduelles putrescibles

Les membres du Conseil acceptent le dépôt du compte rendu de la rencontre du 10
février 2016 du Comité consultatif sur la gestion des matières résiduelles putrescibles.

7.6 Dépôt du procès-verbal de la séance du 16 février 2016 du Comité de sécurité incendie

Les membres du Conseil acceptent le dépôt du procès-verbal de la séance du 16
février 2016 du Comité de sécurité incendie.

POINT 8. AVIS DE CONFORMITÉ : RÈGLEMENTS D'URBANISME

8.1 Ville de Chambly : règlements de modification

8.1.1 Règlement numéro 93-02-263A modifiant le règlement de zonage

16-02-046 ATTENDU QUE la ville de Chambly a adopté le règlement numéro 93-02-263A
modifiant son règlement de zonage;

ATTENDU QUE le règlement numéro 93-02-263A doit être approuvé par la MRC pour
entrer en vigueur;

ATTENDU QUE, suite à l'étude du règlement numéro 93-02-263A, le Comité consultatif
régional d'aménagement, par la résolution numéro 16-02-018,
recommande au Conseil de l'approuver;

ATTENDU QUE le Conseil de la MRC est d'avis que le règlement numéro 93-02-263A
est conforme au Schéma d'Aménagement et aux dispositions du
document complémentaire

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Richard Tétreault
APPUYÉ PAR Monsieur Bernard Gagnon



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

ET RÉSOLU QUE le règlement numéro 93-02-263A, modifiant le règlement de zonage de la ville de Chambly, soit et est approuvé par la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.2 Ville d'Otterburn Park: règlements de modification

8.2.1 Règlement numéro 430-3 modifiant le règlement sur le PPU

16-02-047

ATTENDU QUE la ville d'Otterburn Park a adopté le règlement numéro 430-3 modifiant son règlement sur le PPU;

ATTENDU QUE le règlement numéro 430-3 doit être approuvé par la MRC pour entrer en vigueur;

ATTENDU QUE, suite à l'étude du règlement numéro 430-3, le Comité consultatif régional d'aménagement, par la résolution numéro 16-02-019, recommande au Conseil de l'approuver;

ATTENDU QUE le Conseil de la MRC est d'avis que le règlement numéro 430-3 est conforme au Schéma d'Aménagement et aux dispositions du document complémentaire

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Danielle Lavoie
APPUYÉE PAR Monsieur Denis Campeau

ET RÉSOLU QUE le règlement numéro 430-3, modifiant le règlement sur le PPU de la ville d'Otterburn Park, soit et est approuvé par la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.2.2 Règlement numéro 430-4 modifiant le plan d'urbanisme

16-02-048

ATTENDU QUE la ville d'Otterburn Park a adopté le règlement numéro 430-4 modifiant son plan d'urbanisme;

ATTENDU QUE le règlement numéro 430-4 doit être approuvé par la MRC pour entrer en vigueur;

ATTENDU QUE, suite à l'étude du règlement numéro 430-4, le Comité consultatif régional d'aménagement, par la résolution numéro 16-02-020, recommande au Conseil de l'approuver;

ATTENDU QUE le Conseil de la MRC est d'avis que le règlement numéro 430-4 est conforme au Schéma d'Aménagement et aux dispositions du document complémentaire

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Danielle Lavoie
APPUYÉE PAR Monsieur Denis Campeau

ET RÉSOLU QUE le règlement numéro 430-4, modifiant le plan d'urbanisme de la ville d'Otterburn Park, soit et est approuvé par la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.2.3 Règlement numéro 431-7-1 modifiant le règlement de zonage

16-02-049

ATTENDU QUE la ville d'Otterburn Park a adopté le règlement numéro 431-7-1 modifiant son règlement de zonage;

ATTENDU QUE le règlement numéro 431-7-1 doit être approuvé par la MRC pour entrer en vigueur;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

ATTENDU QUE, suite à l'étude du règlement numéro 431-7-1, le Comité consultatif régional d'aménagement, par la résolution numéro 16-02-021, recommande au Conseil de l'approuver;

ATTENDU QUE le Conseil de la MRC est d'avis que le règlement numéro 431-7-1 est conforme au Schéma d'Aménagement et aux dispositions du document complémentaire

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Danielle Lavoie
APPUYÉE PAR Monsieur Denis Campeau

ET RÉSOLU QUE le règlement numéro 431-7-1, modifiant le règlement de zonage de la ville d'Otterburn Park, soit et est approuvé par la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.2.4 Règlement numéro 435-2 modifiant le règlement sur les PIIA

16-02-050

ATTENDU QUE la ville d'Otterburn Park a adopté le règlement numéro 435-2 modifiant son règlement sur les PIIA;

ATTENDU QUE le règlement numéro 435-2 doit être approuvé par la MRC pour entrer en vigueur;

ATTENDU QUE, suite à l'étude du règlement numéro 435-2, le Comité consultatif régional d'aménagement, par la résolution numéro 16-02-022, recommande au Conseil de l'approuver;

ATTENDU QUE le Conseil de la MRC est d'avis que le règlement numéro 435-2 est conforme au Schéma d'Aménagement et aux dispositions du document complémentaire

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Danielle Lavoie
APPUYÉE PAR Monsieur Denis Campeau

ET RÉSOLU QUE le règlement numéro 435-2, modifiant le règlement sur les PIIA de la ville d'Otterburn Park, soit et est approuvé par la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 9. AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT
NUMÉRO 46-10

16-02-051

AVIS DE MOTION EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR MONSIEUR BERNARD GAGNON À L'EFFET QU'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉRIMAIRE NUMÉRO 46-10 SUR LA PROTECTION DES BOIS, AU SUJET DE LA DÉLIMITATION DE CERTAINES ZONES DE CONSERVATION SITUÉS DANS LA ZONE INDUSTRIELLE DE CHAMBLY, SERA DÉPOSÉ, POUR ADOPTION, LORS D'UNE PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL DE LA M.R.C. DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU.

POINT 10. AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT
NUMÉRO 32 11-13

16-02-052

AVIS DE MOTION EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR MONSIEUR DENIS CAMPEAU À L'EFFET QU'UN RÈGLEMENT DE REMPLACEMENT AU RÈGLEMENT NUMÉRO 32-11-13 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT, AU SUJET DE LA DÉLIMITATION DE CERTAINES AIRES D'AFFECTATION « CONSERVATION », SITUÉES DANS LA ZONE INDUSTRIELLE DE CHAMBLY, SERA DÉPOSÉ POUR ADOPTION, LORS D'UNE PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL DE LA M.R.C. DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

POINT 11. DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL 2015 DE LA COORDONNATRICE AU COURS D'EAU

Les membres du Conseil acceptent le dépôt du rapport annuel 2015 de la coordonnatrice au cours d'eau.

POINT 12. DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL 2015 DU COMITÉ CONSULTATIF RÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT

Les membres du Conseil acceptent le dépôt du rapport annuel 2015 du Comité consultatif régional d'aménagement.

POINT 13. DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL 2015 DU COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE

Les membres du Conseil acceptent le dépôt du rapport annuel 2015 du Comité consultatif agricole.

POINT 14. COURS D'EAU : NOMINATION D'UNE PERSONNE DÉSIGNÉE SUBSTITUT

16-02-053

ATTENDU QUE les dispositions des articles 104 et 105 de la Loi sur les compétences municipales établissent que la MRC doit procéder à la nomination d'une personne désignée pour l'application de ces derniers;

ATTENDU QUE madame Mélanie Drouin, coordonnatrice aux cours d'eau, a été nommée personne désignée par la résolution numéro 13-03-096 aux fins de l'application de la Loi sur les compétences municipales;

ATTENDU QU'il est possible que madame Drouin ait à s'absenter de ses fonctions pour des périodes prolongées, telles que des vacances;

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt de la MRC de procéder à la nomination d'une personne pour agir à titre de substitut de la personne désignée lors de ses absences;

ATTENDU QUE pour ce faire, le Conseil est d'avis que la technicienne aux cours d'eau de la MRC peut agir à titre de substitut à la personne désignée en son absence

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Bernard Gagnon
APPUYÉ PAR Monsieur Denis Campeau

ET RÉSOLU QUE madame Sindy Beauregard, technicienne aux cours d'eau, soit et est nommée pour agir à titre de personne désignée substitut durant les périodes d'absence de madame Mélanie Drouin aux fins de l'application de la Loi sur les compétences municipales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 15. POLITIQUE D'ACHAT D'ŒUVRE D'ART : CHOIX DE L'ŒUVRE 2015

16-02-054

ATTENDU QUE la MRC est impliquée en matière de développement culturel;

ATTENDU QUE parmi les mesures retenues au Plan d'action relatif au développement culturel, la MRC a choisi de procéder à la tenue de deux (2) expositions, par année, d'œuvres d'artistes de la région au sein de son siège social;

ATTENDU QU'en guise de mesure d'encouragement aux artistes, le Conseil a adopté une politique à l'effet que la MRC procéderait à l'acquisition d'une œuvre d'art parmi celles exposées, et ce, pour chacune des expositions;

ATTENDU QUE la politique fixe un montant plafond de 1 000 \$ par année pour ces acquisitions;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pu prendre connaissance des œuvres exposées et que, suite à une évaluation, il a été convenu de retenir l'œuvre de madame France Sabourin, nommée : « Oscar »



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Ginette Thibault
APPUYÉE PAR Monsieur Jean Murray

ET RÉSOLU QUE l'œuvre nommée « Oscar », réalisée par madame France Sabourin, soit et est acquise par la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu afin de l'exposer au sein de son siège social, le tout au montant de 700 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 16. VILLE DE CHAMBLY CONTRE LA M.R.C. DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU :
ENTENTE DE RÈGLEMENT

16-02-055

ATTENDU QUE la ville de Chambly a intenté, le 1^{er} août 2013, des procédures judiciaires contre la MRC en ce qui concerne les règlements numéros 46-10 et 32-09-5 qui modifient respectivement le Règlement de contrôle intérimaire sur les bois et le Schéma d'Aménagement;

ATTENDU QUE les procédures judiciaires ont, depuis, été amendées à quelques reprises, notamment en ce qui concerne la somme concernée qui se situe aujourd'hui à 1 848 165,38 \$;

ATTENDU QUE plusieurs démarches visant à régler ce recours judiciaire, intenté par la ville de Chambly à l'encontre de la MRC, ont été complétées et ont permis d'établir le contenu d'une entente de règlement;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pris connaissance du texte de l'entente de règlement et se disent favorables à sa signature par ses représentants, à savoir le préfet et le directeur général

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Bernard Gagnon
APPUYÉ PAR Monsieur Denis Campeau

ET RÉSOLU QUE le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu soit et est favorable à la conclusion de l'entente de règlement entre la ville de Chambly et la MRC, telle que jointe à la présente pour en faire partie intégrante.

QUE le Conseil de la MRC mandate le préfet et le directeur général à signer l'entente au nom de la MRC lorsque la ville de Chambly aura signifié qu'elle accepte les conditions prévues à l'entente.

QUE le Conseil s'engage à entreprendre les démarches nécessaires au respect de l'entente suite à la signature de l'entente par les représentants dûment autorisés par la ville de Chambly.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 17. RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE L'AGENTE TECHNIQUE AUX
MATIÈRES RÉSIDUELLES

16-02-056

ATTENDU QUE madame Sylvie Dupuis, agente technique aux matières résiduelles, est à l'emploi de la MRC depuis le 9 mars 2015;

ATTENDU QUE madame Sylvie Dupuis a été engagée selon une base contractuelle d'un (1) an;

ATTENDU QUE les services de madame Sylvie Dupuis sont encore requis au sein de la MRC;

ATTENDU QUE le Conseil doit reconduire madame Sylvie Dupuis dans ses fonctions afin qu'elle puisse continuer à œuvrer au sein de la MRC



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yves Corriveau
APPUYÉ PAR Madame Marilyn Nadeau

ET RÉSOLU QUE madame Sylvie Dupuis soit et est reconduite dans ses fonctions d'agente technique aux matières résiduelles de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu pour une période additionnelle d'une année pouvant être renouvelée au besoin.

QUE le renouvellement du contrat de madame Sylvie Dupuis soit fait selon les conditions prévues au Manuel de l'employé et à la Politique salariale des employés de la MRC, le tout en tenant compte des années d'ancienneté de madame Dupuis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 18. POLITIQUE DE SOUTIEN AUX COMMUNAUTÉS RURALES

16-02-057

ATTENDU QUE le gouvernement provincial a procédé à l'abolition de la Politique nationale de la ruralité 2014-2024;

ATTENDU QUE la MRC a la volonté de poursuivre le soutien des communautés rurales de son territoire;

ATTENDU QUE la MRC avait réservé des sommes à cet effet dans les budgets de 2015 et de 2016;

ATTENDU QUE les membres du comité de soutien aux communautés rurales recommandent son adoption

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean Murray
APPUYÉ PAR Madame Marilyn Nadeau

ET RÉSOLU QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu adopte la Politique de soutien aux communautés rurales, telle que jointe à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 19. SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ INCENDIE RÉVISÉ 2016-2021 : ADOPTION DU PROJET DÉFINITIF

16-02-058

ATTENDU QUE, conformément à l'article 20 de la Loi sur la sécurité incendie (L.R.Q., c.S-3.4), la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu doit adopter et soumettre son projet définitif de Schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie révisé 2016-2021 au ministre de la Sécurité publique pour approbation;

ATTENDU QUE ce projet est accompagné des documents établissant que le processus prévu à la loi pour la préparation d'un tel schéma a été suivi;

ATTENDU QUE le Conseil de la MRC est d'avis que le projet définitif de Schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie révisé 2016-2021 est conforme aux Orientations ministérielles en matière de sécurité incendie publiées à la Gazette officielle du Québec;

ATTENDU QU'en vertu des pouvoirs conférés au ministre de la Sécurité publique par l'article 21 de la loi, il pourra délivrer l'attestation de conformité pour le projet définitif de Schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie révisé 2016-2021 de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Bernard Gagnon
APPUYÉ PAR Monsieur Denis Campeau



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

ET RÉSOLU D'adopter le projet définitif de Schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie révisé 2016-2021 de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu, tel que joint à la présente pour en faire partie intégrante.

DE transmettre ledit document au ministre de la Sécurité publique aux fins d'attestation de conformité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 20. LE GARDE-MANGER DU QUÉBEC : RÉSOLUTION D'INTÉRÊT

16-02-059

ATTENDU QUE le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) entend mettre en place le projet «La Montérégie, le Garde-manger du Québec»;

ATTENDU QUE ce projet vise principalement la mise en valeur de tous les acteurs et producteurs qui utilisent les produits issus des activités bioalimentaires de la Montérégie;

ATTENDU QUE les attentes du MAPAQ en ce qui concerne la participation de la MRC ne sont pas encore définitivement établies et qu'elles sont tributaires du nombre de MRC participantes en Montérégie;

ATTENDU QUE la MRC veut en savoir davantage à ce sujet avant d'établir si elle participera

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Danielle Lavoie
APPUYÉE PAR Madame Marilyn Nadeau

ET RÉSOLU QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu indique au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec son intérêt en ce qui concerne une éventuelle participation au projet « La Montérégie, le Garde-manger du Québec ».

QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu souhaite au préalable connaître quelles seront les modalités finales relatives à sa participation avant d'établir si elle adhère au projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 21. DEMANDES D'APPUI

21.1 MRC de La Haute-Côte-Nord : obligations en relation avec la consultation pour le PGMR

Il est convenu de ne pas donner suite à cette demande.

21.2 MRC de Pierre-De Saurel : dispositions prévues au projet de loi 83 concernant les OMH

16-02-060

ATTENDU QUE le projet de loi numéro 83, présenté le 1^{er} décembre dernier à l'Assemblée nationale du Québec, apporte des modifications à la Loi sur la Société d'habitation du Québec;

ATTENDU QUE l'article 67 de ce projet de loi prévoit entre autres l'insertion de l'article 58.1.1 à la Loi sur la Société d'habitation du Québec afin de préciser notamment que :

- « Le gouvernement peut, par décret, constituer un office régional d'habitation sur le territoire de toute MRC qu'il désigne »;
- « Le nouvel office est l'agent de la municipalité régionale de comté »;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

- « Celle-ci est réputée avoir déclaré, à la date fixée dans le décret, sa compétence en matière de gestion du logement social en vertu de l'article 678.0.2.1 du Code municipal du Québec (chapitre C-27.1) à l'égard des municipalités que le décret détermine »;

ATTENDU QUE l'article 678.0.2.1 du Code municipal du Québec prévoit qu'une MRC peut, par règlement, déclarer sa compétence à l'égard d'une ou de plus d'une municipalité de son territoire relativement, entre autres, à tout ou partie du domaine de la gestion du logement social;

ATTENDU QUE les MRC ont ainsi, en vertu de cet article, la possibilité et non l'obligation de déclarer compétence dans un des domaines énumérés, dont celui de la gestion du logement social;

ATTENDU QUE, selon l'article 67 du projet de loi numéro 83, le gouvernement peut ultimement par décret imposer à une MRC cette compétence puisqu'aucune disposition ne semble prévoir qu'une MRC ait la possibilité d'accepter ou de refuser une telle délégation en matière de gestion du logement social;

ATTENDU QUE la gestion des différents offices municipaux d'habitation (OMH) sur le territoire de la MRC ne cause aucun problème majeur et que, lorsque requis, certains offices engagent le(s) même(s) gestionnaire(s) pour optimiser la qualité des services;

ATTENDU QUE le gouvernement et les municipalités rurales mettent beaucoup d'énergie, par la mise en œuvre des différentes politiques nationales ou régionales, à maintenir un sentiment d'appartenance et à développer des services de proximité adaptés aux milieux pour favoriser une occupation dynamique des territoires;

ATTENDU le peu d'information reçue officiellement à ce jour en provenance des organismes concernés par ce dossier telle que la Société d'habitation du Québec;

ATTENDU QUE les membres du Conseil de la MRC estiment qu'il serait plus avantageux que le gouvernement analyse les possibilités de diminuer les procédures de reddition de comptes exigées aux OMH plutôt que d'en diminuer le nombre et d'en centraliser la gestion

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yves Corriveau
APPUYÉ PAR Monsieur Bernard Gagnon

ET RÉSOLU QUE le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu appuie la MRC de Pierre-De Saurel dans ses démarches visant à exprimer son désaccord avec le contenu du projet de loi numéro 83 concernant les pouvoirs qui seraient dévolus au gouvernement pour, entre autres :

- Constituer, par décret, un office régional d'habitation sur le territoire de toute MRC qu'il désigne;
- Faire en sorte que ce nouvel office succède aux offices municipaux existants sur le territoire et devienne l'agent de la MRC identifiée, celle-ci étant, dans les circonstances, réputée avoir déclaré, à la date fixée dans le décret, sa compétence en matière de gestion du logement social en vertu de l'article 678.0.2.1 du Code municipal du Québec (chapitre C-27.1) à l'égard des municipalités que le décret détermine.

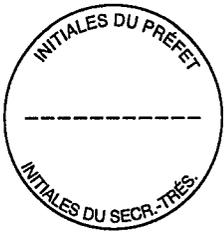
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21.3 Ville d'Amqui : projet Train Océan 150

Il est convenu de ne pas donner suite à cette demande.

21.4 MRC des Pays-d'en-Haut : élargissement de la consigne

Il est convenu de ne pas donner suite à cette demande.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

POINT 22. DIVERS

Aucun autre sujet n'est apporté à ce point.

POINT 23. INTERVENTIONS DE L'ASSISTANCE

Monsieur Jean-Luc Halde, citoyen de la ville de Mont-Saint-Hilaire, demande si une réglementation adoptée par la MRC est en vigueur en ce qui concerne l'agrile du frêne. Monsieur Halde demande ensuite des informations relatives aux dispositions applicables en relation avec les coupes d'arbres permises ainsi que les secteurs visés par la réglementation.

Monsieur Pierre Dubeau, citoyen de la ville de Saint-Basile-le-Grand, demande des précisions relatives au projet du « Garde-manger du Québec » abordé au point 20.

POINT 24. CLÔTURE DE LA SÉANCE

16-02-061

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Bernard Gagnon
APPUYÉ PAR Monsieur Yves Corriveau

ET RÉSOLU QUE la séance soit et est close, tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 20 h 30.

Bernard Roy
secrétaire-trésorier

Gilles Plante
préfet



**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

No de résolution
ou annotation

